



## Agir individuellement, mais tous ensemble

Chacun-e peut contribuer à faire pression pour que recule l'impunité des multinationales. Près de 600 000 personnes ont signé la pétition Stop Impunité ([attac.org/fr/si](https://attac.org/fr/si)) lancée en janvier 2019. Soyons encore plus nombreuses et nombreux, signez et faites signer cette pétition autour de vous !

Nous avons démontré depuis des années le caractère néfaste des agissements des cinq plus grandes banques françaises : BNP Paribas, Banque Populaire – Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel-CIC et Société Générale. Alors, quittons-les pour la Nef, le Crédit Coopératif ou la Banque Postale, qui ne sont pas parfaites, mais elles n'ont pas de filiales dans les paradis fiscaux et investissent très peu dans les énergies fossiles.

Nous pouvons placer nos économies dans des fonds éthiques ou pour des projets responsables : Terre de Liens, La Terre en commun à Notre-Dame-des-Landes, les projets citoyens de production d'énergies renouvelables...

Nous détenons aussi un pouvoir de consommateur que nous pouvons utiliser pour aller vers plus de sobriété et moins de gaspillage, favoriser le commerce de proximité, les achats en commun ou d'occasion plutôt que la grande distribution et la vente par correspondance, privilégier les circuits courts et locaux et l'agriculture biologique, limiter sa consommation de viande, soutenir le commerce équitable, économiser l'énergie dans son habitat et dans ses déplacements, choisir l'autopartage, les transports en commun ou le vélo et éviter l'avion, choisir une coopérative fournisseur d'énergie renouvelable, partager, échanger appareils et outils, réparer, refuser le jetable et les marques adeptes de l'obsolescence programmée...

## Agir collectivement pour faire plier les multinationales

Les petits pas individuels sont indispensables, mais ils ne suffisent pas. Nous devons aussi affronter collectivement les multinationales prédatrices :

- montrer leur vrai visage, dénoncer leurs méfaits en matière sociale, fiscale, écologique en informant un public toujours plus large et en fissurant leur image de marque ;
- les empêcher de peser sur la fabrique des lois et de construire leur propre justice pour continuer à jouir de l'impunité sans rendre de comptes aux victimes de leurs actes.

Pour agir collectivement contre les agissements des multinationales, chacun-e peut trouver les modes d'action qui lui conviennent :

- actions d'information et d'éducation populaire à multiplier dans la rue et à l'occasion de manifestations et de réunions publiques ;
- actions de désobéissance civile non violente avec des collectifs déjà engagés dans ce type de pratique pour dénoncer les méfaits des multinationales ;
- actions dénonçant la puissance des lobbies en dévoilant la façon dont les multinationales influencent l'élaboration des lois ;
- participation aux plans climat locaux (PCAET) dans les communautés de communes pour freiner la bétonisation, développer la consommation locale, les partages solidaires, les chantiers participatifs, les ressourceries, les énergies partagées... qui permettent d'éviter la consommation industrielle et ses entreprises dévastatrices.

Nous menons campagne avec 200 organisations de 16 pays européens pour introduire des régulations qui contraindraient enfin les multinationales à respecter les droits humains et de l'environnement, et pour mettre fin à leur impunité fiscale, écologique et sociale et au système de justice d'exception dont elles bénéficient. En France, 42 organisations se sont déjà engagées dans cette campagne. Nous comptons sur vous pour mener ce combat décisif contre leur emprise sur nos vies.

Ce document est un résumé des méfaits des quatre cibles de la campagne : Amazon, Bayer-Monsanto, BNP-Paribas et Total. Il sert à soutenir la campagne et les militant-e-s en leur fournissant plus d'informations sur ces multinationales. Pour une liste exhaustive des sources utilisées, regardez sur :

<https://vie-interne.attac.org/campagnes/stop-a-l-impunite-des-multinationales/article/fiches-d-analyse-d-amazon-bayer-monsanto-bnp-paribas-et-total>



# Amazon

Statut actuel (Chiffres 2018)

## Chiffre d'affaires

204,941 milliards d'€

## Salarié.e-s

647 500

## Filiales

172

## Croissance

+31 %

## Environnement

### Des déchets complètement neufs

Amazon est le plus grand marchand en ligne au monde avec une croissance importante de ses activités. Notamment sa filiale Amazon Web Services, fournisseur de service « cloud » est en forte croissance. Son développement nécessite une immense quantité d'électricité. Malgré leurs plans à long terme de baser leur infrastructure à 100% sur les énergies renouvelables<sup>1</sup>, Amazon Web Services et Amazon.com sont classés avec la note peu flatteuse de « C » dans un rapport de *Greenpeace* sur les grandes entreprises d'internet. Selon le rapport **seulement 17% des énergies utilisés par Amazon sont vertes**. Le rapport donne en outre à la multinationale la pire note « F » pour sa transparence. Amazon Web Services reste ainsi le seul opérateur global des services de « cloud » à refuser de donner des informations sur la consommation d'énergie de ses services.<sup>2</sup>

L'absence de prise en compte de la question climatique par l'entreprise est un enjeu du groupe d'employés, Amazon employees for Climate Justice (*AMZNClimate*). Par une lettre ouverte au PDG Jeff Bezos, 7 700 employés ont demandé à ce que la multinationale soit « à la hauteur de l'échelle et l'urgence de la crise climatique ». La demande fût toutefois refusée par les actionnaires. Jeff Bezos ne s'est pas exprimé sur le sujet.<sup>3</sup>

**En 2019, Amazon a détruit environ 3,2 millions d'objets neufs en France**

verte au PDG Jeff Bezos, 7 700 employés ont demandé à ce que la multinationale soit « à la hauteur de l'échelle et l'ur-

gence de la crise climatique ». La demande fût toutefois refusée par les actionnaires. Jeff Bezos ne s'est pas exprimé sur le sujet.<sup>3</sup>

De plus, un documentaire révèle en 2019 la **destruction d'environ 3,2 millions d'objets neufs en France** par la multinationale. Par son système de facturation de stockage avec une augmentation rapide des prix dans le temps, Amazon contraint ses fournisseurs, dont une majorité importante se trouve en

Chine, d'ordonner à Amazon de détruire leurs produits invendus. La récupération des invendus serait trop chère pour les fournisseurs.<sup>4</sup>

## Société

### 1984 c'est aujourd'hui

Amazon vend plusieurs produits qui lui permettent de surveiller ses client.e.s et de recueillir des informations. Ainsi, **Amazon peut par exemple écouter ses client.e.s sans leur accord par son produit Alexa**<sup>5</sup>, assistant personnel électronique. Une affaire d'enregistrement des voix d'enfants a en outre mené à un procès aux États-Unis.

Cela ne suffit pourtant pas à Amazon. De **nouveaux produits permettant de détecter les émotions des client.e.s** sont en voie de développement, afin de faire des propositions de produits en lien avec les sentiments des client.e.s.<sup>6</sup>

Mais Amazon n'est pas seulement un collecteur assidu des informations de ses acheteurs. **La multinationale surveille aussi très étroitement ses propres salarié.e.s**. Des documents juridiques, publiés par le média américain *The Verge*, révèlent les pratiques de licenciement de l'entreprise. Selon ces documents, Amazon aurait licencié entre août 2017 et septembre 2018 près de 300 employés dans un seul entrepôt aux États-Unis pour ne pas avoir atteint des objectifs de productivité.<sup>7</sup>

Les contrôles sur l'activité des salariés sont très stricts. De constants rappels à l'ordre pour des délais dû à des pauses toilettes, pauses cigarette ou pour prendre un verre d'eau font partie du quotidien des employés des entrepôts. Ce stress constant ne reste pas sans conséquences. **Les employé.e.s souffrent chroniquement de tensions musculaires liées au stress et à la déshydratation. Un.e salarié.e sur cinq est atteint de**

**troubles musculo-squelettiques (TMS).**<sup>8</sup> Et tout ça pour un salaire qui est en moyenne 15% en dessous du salaire des autres entrepôts dans la même région.<sup>9</sup>

Cependant ces conditions de travail entraînent aussi des conséquences psychiques. Le média américain *The Daily Beast* révèle en 2019 que la pression au travail, l'ennui du travail répétitif et la constante surveillance ont mené au nombre très inquiétant de **189 appels pour des cas de suicide ou tentative dans les centres logistiques d'Amazon** aux États-Unis entre octobre 2013 et octobre 2018.<sup>10</sup>

Ces comportements agressifs sont aussi appliqués à la concurrence ainsi qu'aux fournisseurs. En utilisant les informations qu'elle récupère de son e-marché, Amazon cible les produits qui y sont vendus le plus pour ensuite les vendre elle-même. Les fournisseurs, désormais devenus concurrents, se voient découragés par la taille de la multinationale et ainsi baissent les prix des produits offerts sur le e-marché d'Amazon.<sup>11</sup> Une dynamique qui n'est nullement étonnante, **Amazon se sert de sa taille et de ses ressources pour offrir les produits à des prix non-réalisables pour sa concurrence et parfois même en dessous du prix coûtant.**<sup>12</sup> La Commission Européenne étudie actuellement l'abus du double rôle d'Amazon à la fois en tant que producteur et en tant qu'intermédiaire.<sup>13</sup>

De plus, Amazon ne se contente pas des accords signés avec ses fournisseurs. En demandant des commissions de plus en plus importantes au fil de la « coopération » et en menaçant les fournisseurs d'une suppression de leurs produits de ses algorithmes de recommandation, Amazon ne leur laisse réellement que le choix de payer les nouvelles commissions.<sup>14</sup>

Cet impact énorme apparaît entre autres sur le marché du livre. Sa puissance en tant que site mondial de référence pour les achats de livres permet à l'entreprise de diriger les résultats de recherche en ligne sur quelques titres et d'en faire disparaître d'autres. Selon le *Syndicat des Libraires*, **Amazon « menace ainsi la circulation libre et ouverte d'idées et d'informations ».**<sup>15</sup>

La multinationale impose des accords de non divulgation

**Amazon surveille et exploite ses employé.e.s, les poussant ainsi à la dépression et dans plusieurs cas au suicide**

**aux élus approchés pour l'implantation de nouveaux entre-pôts à Metz en 2019.**

107 des 108 élus de Metz métropole n'ont rien signé et ont été engagés (sans en avoir

été informés) à ne rien communiquer autour de la venue d'Amazon à Metz-Frescaty. L'affaire reste vague et intransparente.<sup>16</sup>

Afin de protéger ses intérêts, l'entreprise américaine fait des efforts considérables pour influencer la législation à Bruxelles et aux États-Unis, par exemple pour empêcher la législation européenne concernant la protection des données personnelles finalement mise en place en 2015.<sup>17</sup> Ainsi **en 2017, Amazon a dépensé 2 millions de \$ en lobbying auprès de l'UE et 13,3 millions aux États-Unis.**<sup>18</sup>

## Évasion fiscale

**11,2 milliards de \$ en bénéfices, 0 \$ en taxes**

Un des piliers du modèle de commerce d'Amazon est l'évitement fiscal. Ainsi elle pratique la fraude fiscale au plus haut niveau en déclarant des chiffres d'affaires quatre fois moins importants que les estimations avec un total de que 1,767 millions d'€ payés en 2015 au fisc français. **Les achats d'Amazon en France sont facturés par sa filiale au Luxembourg pays avec lequel Amazon a signé un contrat fiscal avantageux (16,5 millions d'€ sur un chiffre d'affaires de 21,6 milliards d'€).** Par des paiements fictifs, les profits européens sont transférés à une autre société, non-taxable, au Delaware, paradis fiscal américain.<sup>19</sup>

**L'évitement de taxes est un des piliers centraux de la stratégie d'Amazon**

Aux États-Unis, les chiffres sont pires. D'après une enquête du *Institute on Taxation and Economic Policy*, Amazon n'aurait **payé aucun centime en taxe sur ses bénéfices de 11,2 milliards de \$ en 2018.**<sup>20</sup>

Amazon ne cache pas son désir de payer le moins possible en taxes. Momentanément en recherche d'un endroit pour installer son deuxième siège, l'entreprise laisse 238 villes entrer en compétition. D'après eux, **les allègements fiscaux et les subventions jouent un rôle majeur dans leur sélection.**<sup>21</sup>

## Juridique

**Des abus qui ne restent pas dissimulés**

Aux États-Unis, Amazon est confrontée à plusieurs procès pour ses pratiques de licenciements et pour ses conditions d'emploi. Ainsi, au cours des huit dernières années, au moins 7 procès ont été ouverts contre Amazon pour le **licenciement de femmes enceintes.**<sup>22</sup>

En décembre 2017, **le gouvernement français a porté plainte contre l'entreprise pour ses pratiques abusives envers ses fournisseurs français** et réclame une amende de 10 millions d'€. Affaire qui fait aussi l'objet d'investigations par la commission Européenne.<sup>23</sup>

En 2019, **Amazon est accusé d'avoir enregistré des voix d'enfants** par son produit Alexa. Les plaignants dénoncent le fait que l'entreprise n'ait pas averti ses client.e.s de ses enregistrements.<sup>24</sup>

Les pratiques de fraude fiscale d'Amazon font aussi l'objet de procès. Ainsi en 2012, **le fisc français réclame 252 millions de \$ à la multinationale.** L'affaire a été réglée sans publication des chiffres exacts grâce au secret fiscal.<sup>25</sup>



MONSANTO



# Bayer-Monsanto

Statut actuel (Chiffres 2018)

## Chiffre d'affaires

39,586 milliards d'€

## Salarié·e·s

116 998

## Filiales

420 (dans plus de 79 pays)

## Croissance

+4,5 %

## Environnement

### Un monde sans abeilles

Le géant agro-chimique est parmi les producteurs les plus importants d'**herbicides** et d'**insecticides**. Ses produits phares, le RoundUp et le Gaucho, ont des effets extrêmement nocifs sur flore, faune, sols et humains.<sup>26</sup>

Le **glyphosate**, base du produit phytosanitaire RoundUp, est un produit chimique toxique, catégorisé par le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) comme « probablement **cancérigène** pour les humains » en 2015.<sup>27</sup> Un rapport de mars 2019 dénonce le glyphosate comme responsable d'un taux de phosphore important dans l'environnement.<sup>28</sup> Enfin, un rapport de l'Assemblée Nationale de 2019 met en évidence la pollution des nappes phréatiques par cet herbicide.<sup>29</sup> La multinationale est inépuisable dans ses efforts pour éviter l'interdiction du produit si clairement nocif pour l'environnement. Malgré ces efforts et grâce à une pression civile, l'Autriche est depuis juillet 2019 le premier pays de l'Union Européenne à interdire l'herbicide.<sup>30</sup>

Les **néonicotinoïdes**, insecticides vendus par Bayer-Monsanto sous le nom de Gaucho, fortement régulés dans l'Union Européenne, sont une cause importante de **disparition des abeilles**, pilier essentiel de nos écosystèmes.<sup>31</sup> Bayer-Monsanto, atteinte dans ses revenus, conteste ces réglementations, portant plainte contre la législation en argumentant qu'aucun lien entre le produit et la disparition des abeilles ne peut être fait.<sup>32</sup>

Ces actualités s'inscrivent dans une histoire encore plus redoutable de l'entreprise avec la production du défoliant infâme **Agent Orange** ou encore les **PCB**. L'Agent Orange fût utilisé comme arme de guerre par l'armée Américaine lors de la guerre du Vietnam et versé largement sur la population du

pays, causant **cancers et malformations** pour les jeunes générations.<sup>33</sup>

Les PCB (ou Pyralènes) sont des produits chimiques utilisés pour garantir une stabilité chimique. **Extrêmement nocifs pour l'environnement et la santé humaine**, les PCB ont été interdits en 1977. Malgré sa connaissance des effets dangereux depuis au moins huit ans, Monsanto continuait à produire et vendre son produit, cachant ces informations au public.<sup>34</sup> Jusqu'à l'interdiction, Monsanto fût le premier producteur mondial, fournissant environ la moitié de la fabrication globale. Bayer arrivait en second.<sup>35</sup>

## Société

« **Je ne crois aux statistiques que lorsque je les ai moi-même falsifiées** »

Afin d'influencer la législation sur le glyphosate, la filière Monsanto s'est servie du ghostwriting pour contrer les informations dénonçant la toxicité de l'herbicide. Cette pratique de **fraude scientifique** consiste à écrire un article et payer un scientifique de renom pour qu'il prétende en être l'auteur pour donner du crédit au texte. Cette méthode a été révélée par le journal *Le Monde* en juin 2017.<sup>36</sup>

En 2019, le journal révèle en plus le **fichage illégal** de près de deux cents personnalités – scientifiques, politiciens et journalistes. Ces personnalités sont classées en fonction de leurs positions sur différents thèmes, et évaluées en fonction de leur potentiel à se faire entendre sur une question, selon leur crédibilité et sur la confiance qu'ils accordent à Monsanto. Ils sont ainsi notés de 1 à 5.<sup>37</sup>

**Glyphosate et néonicotinoïdes : Bayer-Monsanto se bat contre la réglementation en utilisant la fraude scientifique et l'affichage illégal**

La pression de l'entreprise commence à porter ses fruits. À cause du lobbying par Bayer, les gouvernements renoncent à interdire le glyphosate. En juillet 2017 la Commission Européenne s'est dite favorable au renouvellement de la licence, en s'appuyant sur un rapport de l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) de 2015 concluant qu'il n'y avait pas de raison de classer le glyphosate comme cancérigène – une partie importante du rapport était du simple « copier coller » d'un document écrit en 2012 par Monsanto. L'affaire jette le discrédit sur l'indépendance des instances sanitaires européennes vis à vis des lobbies agrochimiques.<sup>38</sup>

De même, **Emmanuel Macron en janvier 2019 renonce à sa promesse faite en 2017 d'interdire le glyphosate**. L'objectif d'une interdiction jusqu'en 2022 ne serait pas faisable.<sup>39</sup> La décision du président français semble cohérente avec les dons que le parti ALDE, parti européen dont fait partie la LREM, reçoit des grandes multinationales, notamment Bayer-Monsanto.<sup>40</sup>

Les efforts de Bayer-Monsanto ne sont pas surprenants, en effet les produits liés au glyphosate lui rapportent 400 millions d'€ par an en Europe et ses licences 8 milliards d'€ par an à l'échelle mondiale.<sup>41</sup> L'entreprise n'est pas connue pour ses méthodes paisibles et diplomatiques pour imposer ses produits. En Argentine, Monsanto **oblige les producteurs et les multiplicateurs à signer son contrat** pour pouvoir utiliser ses semences soja Intacta. Ce contrat, qui restera en vigueur jusqu'en 2028, impose différentes obligations : vente exclusive des grains aux exportateurs autorisés par Monsanto, semer les semences uniquement dans les zones définies par Monsanto, paiement d'une prime sur chaque sac Intacta vendu où encore le droit de Monsanto d'inspecter les champs et entrepôts.<sup>42</sup>

Au Burkina Faso et en Inde, le coton OGM de Monsanto s'est transformé en fléau pour les agriculteurs. Alors qu'on vantait une augmentation des rendements, ceux-ci baissent d'environ 7%. La promesse d'un moindre besoin de pesticides n'a pas été tenue non plus. S'il faut en effet moins en épandre dans un premier temps, l'apparition de chenilles résistantes au coton Bt pousse à l'augmentation de son usage. **Et toutes ces fausses promesses pour un prix dix fois plus élevé que les semences classiques**. Des faits qui ont poussé des centaines de milliers de petits cultivateurs à la faillite et à de nombreux suicides.<sup>43, 44</sup>

**En Argentine Monsanto oblige les producteurs à signer son contrat des semences soja Intacta**

vantait une augmentation des rendements, ceux-ci baissent d'environ 7%. La promesse d'un moindre besoin de pesticides n'a pas été tenue non

## Évasion fiscale

Bayer-Monsanto liste **66 filiales dans les paradis fiscaux**, dont notamment 29 aux Pays-Bas. La filiale Monsanto seule compte 27 filiales dans les paradis fiscaux.<sup>45</sup>

Par des prêts fictifs à des sociétés installées dans les paradis fiscaux (Bermudes et Panama), **Monsanto a détourné**

**70 millions de \$ entre 2001 et 2008 ainsi que 8,5 millions de \$ en 2012 au fisc argentin.**<sup>46</sup>

La filiale Bayer de son côté est accusée d'avoir commis l'évasion fiscale à la grande échelle en délocalisant une partie importante de ses fonds en Belgique où elle a réussi la prouesse de payer seulement 10,8 millions d'€ sur un bénéfice de 254,8 millions, soit **une charge fiscale de 4,3%**.<sup>47</sup>

## Juridique

### La contestation systématique

En 2002 et 2003, Monsanto a été en procès pour avoir pollué le territoire de la ville américaine Anniston et avoir gravement nui à la santé de ses habitants avec la production des PCB. **La connaissance de la dangerosité de son produit n'empêchait pas Monsanto de continuer la production**. 3 600 habitants souffrant d'un cancer attaquent le géant chimique. Celui-ci argumentait que la production des PCB était complètement légale à l'époque. Monsanto fût condamné à un dédommagement de 700 millions de \$.<sup>48</sup>

En France, l'agriculteur charentais **Paul François attaque Monsanto pour avoir causé son intoxication** en 2004 par l'herbicide Lasso, désormais interdit. Après avoir obtenu gain de cause en 2012, il gagna aussi en appel en 2015 ainsi qu'en deuxième appel en 2019, après cassation. Bayer-Monsanto annonça prendre acte de cette décision et considérer ses options légales. La bataille juridique de Paul François continue.<sup>49</sup>

Une vague de procès s'est écroulée sur Monsanto depuis 2018. **Trouvé coupable d'avoir dissimulé la dangerosité de son produit RoundUp**, l'entreprise a été condamnée à payer une somme de dédommagement de 80,3 millions de \$ à Dewayne Johnson, retraité américain souffrant d'un cancer. Pendant 25 ans, Johnson dans son métier de jardinier a été exposé au RoundUp. Suite à la décision du jury, Bayer-Monsanto a annoncé faire appel de ce jugement, dont elle s'est montrée très déçue.<sup>50</sup>

En 2019, Monsanto a été déclarée coupable d'avoir causé les cancers de plusieurs américains. Ainsi la société a été condamnée à payer 80 millions de \$ à Edwin Hardeman pour avoir causé son cancer sans prévenir de la dangerosité de son produit.<sup>51</sup> Deux mois après, Bayer-Monsanto a été condamné à payer plus de 2 milliards de \$ à un couple américain, pour les mêmes raisons.<sup>52</sup> **En ce moment aux États-Unis plus de 11 000 procédures sont en cours contre le RoundUp**. Chaque jugement est systématiquement contesté par Bayer.<sup>53</sup>

**Somme des dédommagements auxquels Bayer-Monsanto à été condamné : 2,885 milliards de \$**





# BNP - Paribas

Statut actuel (Chiffres 2018)

## Chiffre d'affaires

42,52 milliards d'€

## Salarié.e.s

202 624

## Filiales

965 (dans 71 pays)

## Croissance

-1,5%

## Environnement

### La banque du monde des énergies fossiles

BNP Paribas, une des plus grandes banques européennes, est traditionnellement très impliquée dans le financement des énergies fossiles. Malgré ses promesses, la première banque française et européenne, BNP Paribas, a cumulé entre 2016 et 2018 **45 milliards d'€ de financements aux énergies fossiles**. Derrière elle, on retrouve Société Générale (32) et Crédit Agricole (28).<sup>54</sup>

BNP Paribas a accordé **5,4 milliards d'€ de financements entre 2016 et 2018 aux sables bitumineux, hydrocarbures de schiste, GNL, forages en eaux très profondes et en Arctique**. Ces secteurs se distinguent autant par les risques extrêmes qu'ils font peser sur le climat et l'environnement, que par leur important développement et de ce fait leur colossal besoin d'investissements.<sup>55</sup>

BNP Paribas et Crédit Agricole semblent particulièrement enclins à miser sur un secteur en pleine expansion : elles ont respectivement **augmenté leurs soutiens au secteur des forages en eaux très profondes de 80% et 266% depuis 2016**.<sup>56</sup>

**BNP Paribas est la première banque française dans le financement des énergies fossiles avec une somme de 45 milliards d'€**

Malgré ses engagements de limiter son apport aux producteurs de charbon, cela n'a pas beaucoup changé dans les dernières années. Depuis la COP21 en 2015, **BNP est le numéro un parmi les banques françaises dans le financement de l'exploitation char-**

**bonnière** avec un montant total de 3,998 milliards d'€ investis entre janvier 2016 et septembre 2018. Cette somme la place en outre en troisième au niveau européen.<sup>57</sup>

Au-delà, la BNP est très impliquée dans les dégâts environnementaux au Brésil. D'après un rapport de l'ONG *Amazon*

*Watch*, avec une somme de plus de 3 milliards d'€ entre 2013 et 2018 elle est en effet le plus grand investisseur des quatre géants des matières premières, les mal famés ABCD : ADM, Bunge, Cargill et Louis Dreyfus. Ces quatre entreprises contribuent sévèrement à la **déforestation de la forêt amazonienne pour leur production de soja (cause de 80% de la déforestation de l'Amazonie) et aux violations des droits des peuples autochtones qui y vivent**. L'entreprise Minerva, producteur brésilien de viande, figure aussi parmi les entreprises dans lesquelles la BNP a investi et qui est impliquée dans la violation des lois protectrices de l'environnement et des droits des peuples.<sup>58</sup>

## Société

### Investissements dans l'industrie de l'armement

En décembre 2018, les syndicats de la BNP appellent les salarié.e.s à la grève pour **une augmentation des salaires**. De plus, les syndicats dénoncent les effets collatéraux des réorganisations et restructurations menées dans le réseau d'agences comme l'objectif de fermer 200 agences entre 2017 et 2020, soit environ 10 % des points de vente de la banque. Des objectifs commerciaux demeurant fortement ambitieux s'accompagnent de moyens dégradés pour y parvenir. **Les salarié.e.s se retrouvent dans une situation dans laquelle les effectifs sont sous pression et le stress au travail augmente**.<sup>59</sup>

L'appel à la grève a été repris en juin 2019 par le syndicat de la filiale BNP Paribas Personal Finance pour dénoncer l'écart entre les conditions de travail et la contribution des salarié.e.s aux résultats du groupe. **Tandis que les salaires se trouvent en « déflation (...) très nette », les dividendes des actionnaires du groupe bancaire sont parmi les plus importants du CAC 40 avec 3,8 milliards d'€ en 2018**.<sup>60</sup>

À côté des investissements de la BNP dans les énergies fossiles, la banque figure aussi parmi les plus grands financeurs des

producteurs d'armes nucléaires. D'après un rapport de l'ONG néerlandaise *Pax*, les institutions financières privées ont investi 525 milliards de dollars dans ces entreprises entre janvier 2014

**La BNP est le plus grand financeur européen des producteurs d'armes nucléaires avec un montant de 8,6 milliards de \$ entre 2014 et 2017**

et octobre 2017.<sup>61</sup> *Pax* identifie les banques françaises comme les plus grands financeurs européens. En effet **la BNP est le plus grand financeur européen (et deuxième non-américain) des produc-**

**teurs d'armes nucléaires** avec un montant de 8,6 milliards de \$ entre janvier 2014 et octobre 2017.<sup>62</sup>

Le financement des armes nucléaires n'est pourtant pas la seule implication de la banque dans des conflits violents. En 2017, l'histoire de **l'implication de la BNP dans le génocide des Tutsis au Rwanda fait l'objet d'un procès** encore en cours. Plusieurs ONG accusent la banque d'avoir financé l'achat illégal d'armes par le gouvernement extrémiste hutu en juin 1994 alors que ce dernier se trouvait en embargo décrété par les Nations unies.<sup>63, 64</sup>

Une accusation similaire fait l'objet d'un procès aux États-Unis, accepté par une cour d'appel en mai 2019. Dans un recours collectif, vingt-et-un réfugiés soudanais accusent la banque d'avoir été la principale banque du régime soudanais de 1997 à 2007 et d'avoir ainsi **aidé le régime à poursuivre ses crimes : assassinats, viols de masse, tortures et infections à VIH délibérées contre son propre peuple.**<sup>65</sup>

## Évasion fiscale

### BNP, une exilée aux paradis fiscaux

La BNP est (comme beaucoup de banques françaises) très impliquée dans les paradis fiscaux. En effet, dans son rapport annuel de 2018 **la banque liste 203 filiales dans des pays comme le Luxembourg, la Belgique, les Bermudes ou les îles Caïmans.**<sup>66, 67</sup> En 2014, les bureaux de BNP Paribas sont perquisitionnés pour avoir aidé en tant **qu'intermédiaire dans le scandale Cum-Cum et CumEx**, affaire dans laquelle au moins 31,8 milliards d'€ ont été détournés du fisc allemand et environ 55 milliards d'€ au niveau européen.<sup>68</sup> En France, l'affaire a coûté au fisc jusqu'à 3 milliards d'€ par an.<sup>69, 70</sup>

En 2014, la BNP figure parmi les 340 multinationales mentionnées dans les « **LuxLeaks** ». L'affaire a révélé la pratique d'accords de taxation par le Luxembourg, qui nuisent aux gouvernements de ses voisins, notamment la France.<sup>71</sup>

Deux ans après, en 2016, la BNP (ainsi que le Crédit Agricole) est mentionnée en lien avec le scandale des « **Panama Papers** ». Selon le journal *Le Monde*, la banque a mis en œuvre des montages financiers avec des sociétés offshores pour le compte de ses clients.<sup>72</sup>

## Juridique

### Le pluralisme dans les verdicts

En France la filiale BNP Paribas Personal Finance est accusée par plus de 2.000 personnes de « **pratique commerciale trompeuse** » pour la vente de 4.600 prêts « Helvet Immo ». Dans cette affaire la somme empruntée est en francs suisses et le remboursement en euro. Du fait de l'appréciation du franc suisse par rapport à l'euro, les emprunteurs voyaient leurs taux d'intérêt s'envoler. Suite à cette affaire en 2013, l'Etat français a interdit les prêts indexés sur des monnaies étrangères.<sup>73</sup>

Dans une affaire similaire, la BNP fût condamnée par la justice française en 2016 pour le placement financier « Jet 3 » de l'année 2001. Les promesses de la banque d'une « possibilité de tripler son capital en dix ans » et d'une « certitude de récupérer » le capital investi n'ont pas été tenues.<sup>74</sup>

En 2010, la BNP fût condamnée à une amende de 63 millions d'€ pour « **entente illicite sur des frais de chèque** » avec d'autres banques comme la HSBC, le Crédit Agricole, la Société Générale ou la LCL. C'est un des procès contre la BNP pour ses pratiques dans ses relations clients. Un autre exemple : en 2014, la banque fût condamnée par un tribunal de commerce après n'avoir remboursé à un client que 3 180 € pour un débit frauduleux de son compte de 12 400 €. BNP refusait tout autre indemnisation à cause d'une opposition tardive de la part du client.<sup>75</sup>

En 2010, BNP Paribas est condamnée à une **indemnisation de 157 000 € à une salariée pour cause de discrimination** à son retour de dix ans de congés parentaux passés avec ses cinq enfants.<sup>76</sup>

À une plus grande échelle, la banque fût condamnée à plusieurs reprises pour son ignorance des lois et des réglementations. Ainsi en 2017, la BNP est condamnée par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) à une amende de 10 millions d'€ pour plusieurs **insuffisances importantes vis-à-vis de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.**<sup>77</sup>

En 2014, la banque est condamnée à une amende de 6,6 milliards d'€ par la justice américaine pour la « **falsification de documents commerciaux** » et « **collusion** » entre 2002 et 2009. Par des transactions en dollars, elle a violé les embargos américains sur l'Iran, le Soudan, la Libye et Cuba, cela malgré des mises en garde de la part des États-Unis et de grands cabinets d'avocats américains.<sup>78, 79, 80</sup>

**« Pratique commerciale trompeuse », « entente illicite sur des frais de chèque » ou « collusion », rien n'arrête la BNP**





# Total

Statut actuel (Chiffres 2018)

## Chiffre d'affaires

209 milliards de \$

## Salarié·e·s

104 460

## Filiales

1 191 (dans 93 pays)

## Croissance

+22,1 %

## Environnement

### Toujours plus de pétrole

Total est un des plus grands producteurs d'énergies fossiles au monde. Ses activités entraînent des émissions de gaz à effet de serre considérables. En effet, selon un rapport de l'ONG *Carbon Disclosure Project* sur les activités des grandes entreprises d'énergie, le groupe Total est responsable de 0,9% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie mondiale entre 1988 et 2015. De plus, **les émissions de Total à l'échelle mondiale en 2015 équivalent à 65,5% de celles de la France dans la même année.**<sup>81, 82</sup>

Malgré ses engagements en signant l'Appel de Paris suite à la COP21 en 2015<sup>83</sup>, la réalité commerciale de la multi-

ationale se présente d'une façon complètement différente. En mai 2019, les ONG *Notre Affaire à Tous*, *350.org* et *les Amis de la Terre France* publient un rapport décryptant la stratégie climat du groupe pétrolier, une façade de marketing, absolu-

ment incompatible avec les objectifs de l'Accord de Paris. **Alors que dans sa communication, Total assure vouloir contribuer à la limitation à 2°C du réchauffement climatique, les annexes aux comptes consolidés de Total révèlent que le groupe construit en réalité une stratégie nous menant vers 2,7°C à 3°C de réchauffement.**<sup>84</sup>

La multinationale continue ainsi d'investir massivement et quasi exclusivement dans le pétrole et le gaz, y compris dans l'exploration de nouveaux gisements. **Sa production de pétrole a en outre progressé de 8% en 2018.** Pour 2019, le groupe vise une croissance de plus de 9%, avec pour objectif une production de trois millions de barils par jour.<sup>85</sup>

Un des projets de Total pour atteindre ces objectifs est notamment le secteur des **forages en eaux profondes**. « Pour répondre à la demande mondiale d'énergie, nous nous sommes lancés dans une aventure humaine, technologique et industrielle exceptionnelle ». Ainsi la multinationale décrit son projet, se vantant d'être un pionnier de l'offshore profond.<sup>86</sup> Plusieurs ONG comme les Amis de la Terre France, Greenpeace ou Sea Shepherd France se battent pour empêcher ces opérations très dangereuses pour l'environnement, notamment en Guyane et au Brésil.<sup>87</sup>

En mars 2019, **Total entre dans le projet de gaz naturel liquéfié (GNL) Arctic LNG 2.** A terme, une grande partie de la péninsule russe de Gydan pourrait se couvrir de plateformes de forage, de gazoducs et de terminaux méthaniers. D'une ironie effrayante, cette pratique industrielle est rendue plus facile par le réchauffement des températures globales et contribue en retour à accélérer ce réchauffement.<sup>88</sup>

C'est un investissement qui s'inscrit dans la stratégie globale de Total vis-à-vis du GNL. En juillet 2018, Total finalise le rachat des opérations de son concurrent Engie. La multinationale devient ainsi **le deuxième acteur mondial du GNL parmi les majors avec 10 % du marché**, en gérant un volume de près de 40 millions de tonnes d'ici à 2020. La filiale Gazocéan armement qui gère cinq méthaniers est incluse dans le rachat.<sup>89</sup>

Autre exemple des ambitions catastrophiques de Total pour l'environnement : en mai 2019 en République Démocratique du Congo et en Ouganda, le groupe ainsi que les gouvernements sont dans le viseur des défenseurs de l'environnement pour mise en péril des sanctuaires de biodiversité. **Dans le parc national des Virunga – le plus ancien d'Afrique – l'entreprise prévoit de nouveaux projets d'explorations pétrolières, mettant en danger les écosystèmes et la population de la région.**<sup>90</sup>

Ailleurs en Afrique, Total s'investit aussi dans de nouveaux projets. Patrick Pouyanné, PDG du groupe, a annoncé début 2019 que **le groupe envisage de nouveaux projets au Nigeria**, notamment un nouveau projet en mer, qui représente 45 000 barils par

jour. Le PDG prévoit aussi une extension des opérations GNL dans le pays.<sup>91</sup>

---

## Société

---

### La corruption, le langage international de Total

En Birmanie, le géant pétrolier est obligé de se plier aux règles de l'armée birmane pour travailler dans le pays. D'après un rapport de l'ONG américano-thaïlandaise *Earth Right International* cela entraîne des **travaux forcés pour les paysans, ex-torsion et rapine des militaires et exactions en tout genre, notamment viols et meurtres**. Entre 2000 et 2008, Total et l'entreprise américaine Chevron ont versé 3,31 milliards d'€ au régime de la Birmanie pour le projet du gazoduc de Yadana. Cet argent disparaît ensuite dans les comptes de deux banques chinoises au Singapour.<sup>92</sup>

Au Yémén, Total vient au support de l'Arabie Saoudite pour la construction d'un chantier pétrolier à la frontière yéménite, pompant ainsi 63% du pétrole du pays. **Un vol de pétrole qui se produit malgré les promesses de Total de se retirer entièrement du pays** et de laisser ses opérations au gouvernement yéménite, incapable d'effectuer les travaux à cause de la guerre dans le pays. Une guerre viabilisée en outre par les exports d'armes fran-

#### Pays dans lesquels la corruption de Total est connue :

- Angola
- Irak
- Iran
- Lybie
- Tanzanie

çaises en Arabie Saoudite, qui est lourdement impliquée dans le conflit à cause de ses intérêts pétroliers.<sup>93</sup>

**Nombreux sont les cas de corruption dans lesquelles Total est impliquée.** Ainsi par exemple en Irak entre 1996 et 2003, lors de l'embargo du pays, l'entreprise a payé le régime de Saddam Hussein plus de 10 milliards de \$ en paiements supplémentaires ou « surcharges » pour acquérir des cargaisons de pétrole irakien.<sup>94</sup> Ou en Libye en 2008, avec une somme de 9,8 millions de \$ pour décrocher un marché gazier <sup>95</sup> et d'autres exemples en Angola en 2015<sup>96</sup>, en Tanzanie en 2007<sup>97</sup> ou en Iran en 1997<sup>98</sup>.

D'après un rapport de 2019 de l'organisation InfluenceMap, Total dépense environ **29 millions d'€ par an en lobbying** pour empêcher des politiques de réglementation climatique et **52 millions d'€ de marketing** pour s'attribuer l'image d'un expert du changement climatique et pour orienter l'opinion publique sur les énergies fossiles vers des produits d'émissions plus faibles (comme les carburants bio).<sup>99</sup>

Mais la multinationale essaie aussi de **bloquer des mesures de protection de l'environnement**. En 2015, Total dépose une demande d'arbitrage auprès du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), contestant la décision du gouvernement d'Ouganda d'imposer un

droit de timbre sur les opérations, ce qui pourrait compliquer l'exploitation pétrolière dans le pays.<sup>100</sup>

---

## Évasion fiscale

---

### « Welkom in Nederland ! »

En 2015, les Paradise Papers révèlent Total comme un client du fameux cabinet Appleby. Selon un document juridique de 2009, **la multinationale compte au moins 15 filiales dans le paradis fiscal des Bermudes**. Une quantité importante de ses activités au Moyen-Orient et en Afrique sont passées par le petit archipel atlantique.<sup>101</sup>

Des chiffres qui datent mais qui n'ont pas perdu de leur actualité. Dans **leur rapport annuel de 2018, le groupe pétrolier liste 169 filiales dans des paradis fiscaux**, avec notamment encore 9 aux Bermudes. Le paradis fiscal dans lequel Total est le plus impliqué sont les Pays-Bas. 85 de ses filiales ont leur siège dans l'État européen. Pour quelques-uns d'entre eux l'adresse principale est notamment l'aéroport d'Amsterdam.<sup>102</sup>

---

## Juridique

---

### Pollutions et pots-de-vin

En décembre 2018, Greenpeace révèle un scandale de pollution au nord de la Patagonie argentine, dans lequel Total est impliquée. À Neuquen, région de nombreuses activités de forage de gaz et pétrole de schiste, plusieurs multinationales ont **déversé les résidus toxiques de leurs opérations dans de gigantesques piscines à moins de 5km des habitations de la communauté autochtone des Mapuche**. Ces bassins ont été creusés sans aucune mesure de sécurité entre les déchets et le sol, polluant ainsi les terres et les nappes phréatiques.<sup>103</sup>

En 2018, Total est condamnée à une amende de 500 000 € pour l'affaire de corruption en Iran entre les années 1995 et 2004. Pour l'obtention de deux contrats d'exploitation gazière et pétrolière, **la multinationale a payé 60 millions de \$ de pots-de-vin** durant cette période à des hauts fonctionnaires du gouvernement iranien. Pour la même affaire, Total avait déjà payé 398 millions de \$ aux États-Unis.<sup>104</sup>

En 2019, les **maires de 14 villes de France et les associations environnementales Notre Affaire à Tous, ZEA, Sherpa et Les Eco Maires mettent en demeure le groupe pétrolier et gazier de réduire ses émissions polluantes**. Permise par la loi sur le devoir de vigilance, cette mise en demeure est une première étape pour limiter les émissions de Total et pourra engendrer un procès. Le groupe environnemental espère créer une jurisprudence afin d'obliger les multinationales à respecter l'objectif d'une limitation du réchauffement à 1,5°C d'ici à 2100.<sup>105</sup>